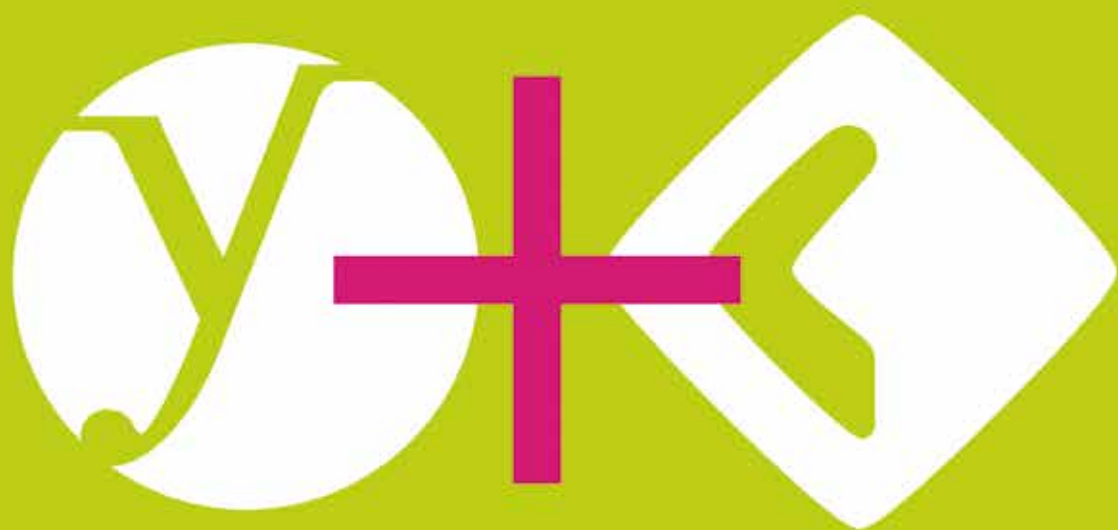
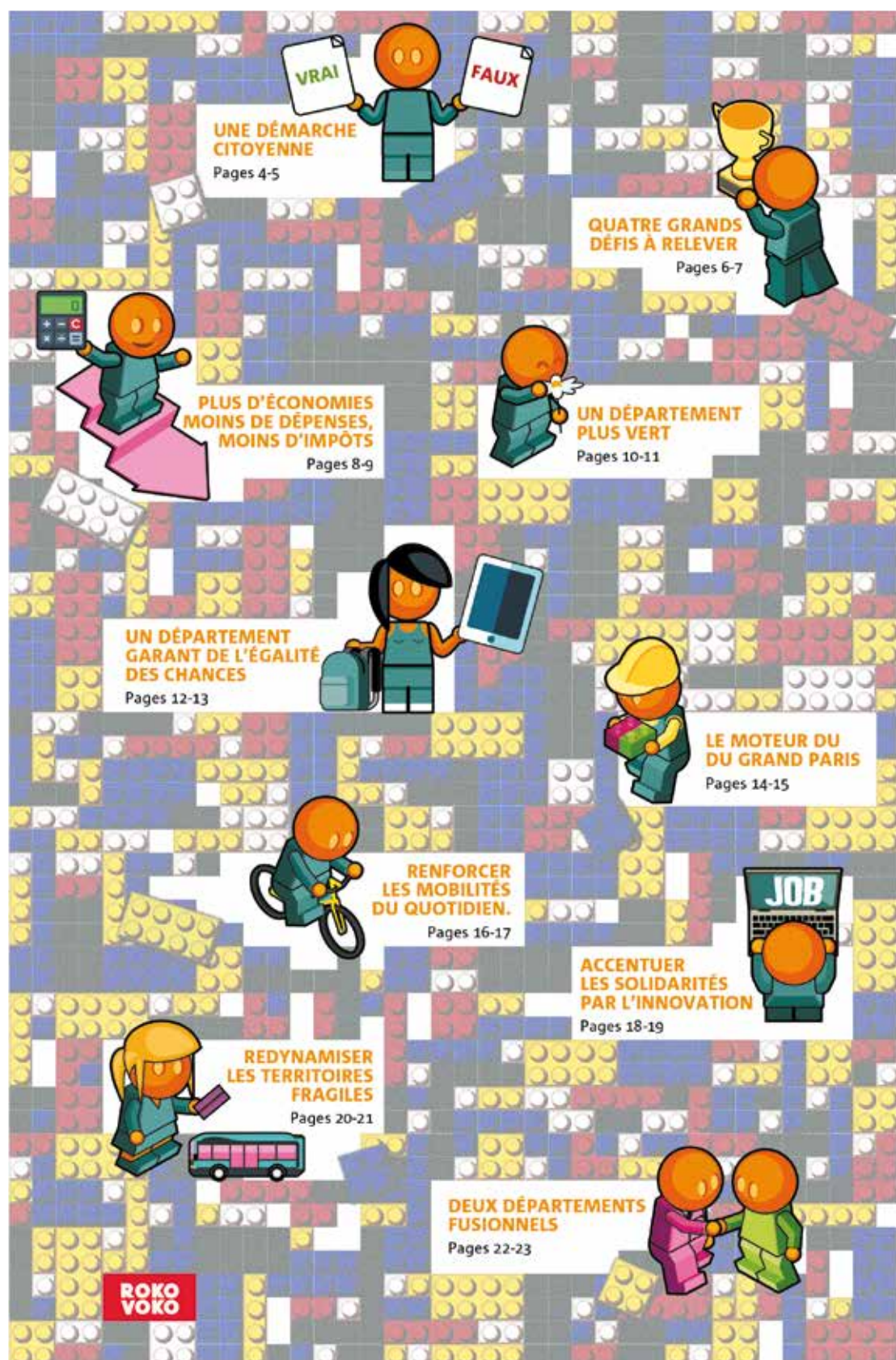


Yvelines Hauts-de-Seine



**Pour un Grand Paris
gagnant**

SOMMAIRE





ENSEMBLE, NOUS SERONS PLUS EFFICACES



CD92/OUVIER RAVOIRE

Pierre Bédier

Président
du Département
des Yvelines

Patrick Devedjian

Président
du Département
des Hauts-de-Seine

Diminuer le nombre des collectivités locales est, à tort ou à raison, une obsession française. Pourtant lorsque deux grands Départements, les Yvelines et les Hauts-de-Seine, décident volontairement de s'unir, ils sont ignorés.... Alors pourquoi faire cette fusion, demandée depuis plus de deux ans par les 9/10^e de nos élus ? Tout simplement parce que nous avons réalisé combien la frontière récente entre nos deux départements avait peu de réalité, tant pour les habitants que pour les entreprises.

Devrions-nous dès lors nous satisfaire de gérer un pré carré confortable qui n'a de sens que pour le monde administratif ? Nous pensons, au contraire, qu'ensemble, nous serons plus efficaces.

Depuis cinq ans, nous mutualisons nos services, nos achats, nos projets, dans une coopération interdépartementale sans équivalent en France. Cela nous permet de faire des économies importantes. Surtout, nous avons par ce travail effacé de nos esprits cette frontière artificielle qui pèse sur la cohérence de l'action publique, dans des domaines aussi essentiels que l'innovation sociale, le logement, les transports, le développement durable...

Il est paradoxal que la seule critique formulée à l'égard de cette ambition inspirée par la solidarité et la complémentarité des territoires soit celle d'être un « mariage de riches ». La seule « richesse » que nous revendiquons, en tant que collectivité, est celle de pouvoir, sans déficit, sans endettement significatif, sans excès d'impôts, mettre au service de nos habitants un budget d'investissement de 800 millions d'euros. Seuls les esprits les plus conservateurs sauraient s'y opposer. ■



UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire et de la fusion, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine vont engager en 2020 une large démarche de participation citoyenne.

L'objectif est à la fois d'informer les habitants mais aussi d'enrichir le projet territorial en permettant aux citoyens de contribuer à la définition des orientations et grands projets du futur Département unique.

Une plateforme numérique permettra ainsi à chacun de déposer ses idées et de poser des questions sur les grands enjeux de l'Ouest francilien.

Vrai ou faux ?



Vérité, contre-vérités et idées reçues... Pour comprendre ce qu'est vraiment la fusion des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

La fusion est d'abord un projet territorial.

VRAI La frontière administrative a peu de réalité pour les habitants. Ils habitent, travaillent, étudient, font leurs courses, se promènent, vont au spectacle indifféremment dans l'un ou l'autre de nos départements. Les entreprises, elles, répartissent leurs implantations en fonction des coûts fonciers et immobiliers. La fusion est donc avant tout un projet territorial qui vise à accompagner et à faciliter les modes de vie et d'organisation choisis par les citoyens et les acteurs économiques.

Le projet de fusion s'inscrit dans une vision complète de ce que doit être la métropole du Grand Paris.

VRAI La Métropole du Grand Paris existante, créée par la loi NOTRe, est réduite à la capitale et à la petite couronne. Elle ne peut qu'aboutir à un hypercentre de plus en plus dense, prospère mais invivable car coupé de son arrière-pays. Le projet de fusion des Hauts-de-Seine et des Yvelines est au contraire celui d'une métropole inclusive où s'exerce durablement, dans le développement commun de territoires cohérents et à taille humaine, la solidarité des zones les plus riches envers celles qui en seraient sinon les laissés-pour-compte.



Le nouveau Département sera trop gros pour rester une collectivité de proximité.

FAUX La nouvelle collectivité formée par les Hauts-de-Seine et les Yvelines restera une collectivité de proximité, à peine plus peuplée que le département du Nord, à peine plus vaste - 108 % - que les Yvelines aujourd'hui, et disposant toujours des attributions prioritaires des Départements en matière de solidarité sociale et territoriale.

Les Hauts-de-Seine et les Yvelines, c'est d'abord « un mariage de riches » !

FAUX Cette accusation est profondément erronée. La collectivité départementale fusionnée disposera - à 7 euros près - des mêmes recettes de fonctionnement par habitant que la moyenne des cinq autres Départements d'Île-de-France. Or les dépenses totales des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont inférieures de près de 15 % à celles de ces cinq autres Départements ! Dans les cinq ans qui suivront la fusion, l'objectif est de les réduire de 200 millions d'euros. Les assemblées départementales des Yvelines et des Hauts-de-Seine considèrent que leur mission est d'accompagner le développement de leurs territoires, pas de le freiner en augmentant les impôts.

C'est une démarche qui exclut les autres Départements d'Île-de-France.

FAUX Hauts-de-Seine et Yvelines ont proposé aux autres Départements franciliens de consacrer chaque année 150 millions d'euros de leurs ressources à la solidarité interdépartementale. Cette initiative sans précédent a été concrétisée dès 2018 par la création du Fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental (FS2i), une initiative inédite permettant de réaliser des équipements structurants dans l'ensemble des départements franciliens.

Sans référendum, ce n'est pas une démarche démocratique.

FAUX La loi, à travers l'article L.3114-1 du Code général des collectivités locales, non seulement permet mais encourage ce type de fusions. Depuis janvier 2015, le législateur a par ailleurs supprimé l'obligation d'organiser un référendum : il suffit que le gouvernement donne son feu vert. Or les 9/10^e, soit l'écrasante majorité des membres des deux assemblées départementales, se sont prononcés en faveur du projet de fusion. Une grande concertation citoyenne organisée en 2020 permettra de co-construire les actions stratégiques du futur Département fusionné (cadre de vie, solidarité, économie et emploi, etc.)



QUATRE GRANDS DÉFIS À RELEVER

I

La place de l'Île-de-France dans la compétition des « villes-mondes »

L'Ouest francilien représente historiquement l'espace de développement économique de la Région Île-de-France après Paris. Il capte encore aujourd'hui les secteurs économiques à très forte création de valeur. L'enjeu est de conserver et amplifier cette attractivité ; ce qui passe, par exemple, par des investissements dans les infrastructures de transports et de communication, le soutien au développement économique mais aussi le rayonnement culturel. ■

La dégradation des conditions de vie des Franciliens

L'accès au logement et les déplacements du quotidien sont parmi les principales préoccupations des Franciliens. Le projet de fusion est une opportunité historique pour « recoudre » le territoire et ses angles morts comme ce qui a été amorcé autour du prolongement d'EOLE à l'Ouest. C'est aussi un levier pour agir en matière d'accès aux services publics : qu'il s'agisse d'éducation, comme c'est déjà le cas avec l'extension du Pass+, de formation ou de santé. ■



III

La lutte contre le réchauffement climatique

La régulation de l'urbanisation, la préservation et la valorisation des espaces naturels et forestiers sont autant de domaines où un Département plus puissant aura davantage de capacités d'action. Il en va de même pour la promotion de l'économie circulaire, par exemple en ce qui concerne la restauration scolaire, la transition agricole ou les mobilités innovantes. ■

IV

Le risque de creusement des inégalités territoriales

La Métropole du Grand Paris, telle qu'elle existe aujourd'hui, crée de fait une rupture de solidarité entre Petite et Grande Couronne. Ainsi, le Grand Paris Express et ses tronçons prioritaires en zone dense centrale vont accentuer le processus de relocalisation d'entreprises et de ménages en Petite Couronne. Au sein de l'Ouest francilien, des risques de « fracture territoriale » existent entre les quartiers de la politique de la ville et les autres quartiers ou entre les espaces urbains et ruraux qui se retrouveraient exclus de la dynamique métropolitaine. ■



PLUS **D'ÉCONOMIES,** MOINS **DE DÉPENSES,** MOINS **D'IMPÔTS**

Les deux Départements partagent une vision commune de la fiscalité locale.

Les Départements actuels des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont en commun des politiques de gestion financière convergentes. Celles-ci portent sur une fiscalité modérée, un faible endettement et une maîtrise des dépenses de fonctionnement - inférieures de 14 % à la moyenne par habitant des Départements franciliens, et en baisse de 0,3 % par an entre 2014 et 2018.

La fusion des deux Départements permettra de renforcer ce caractère vertueux par une fiscalité constante ou réduite, par des économies de fonctionnement - l'objectif est de 200 M€ par an en cinq ans - et par une capacité d'investissement encore plus puissante, environ 800 M€ par an, pour mener à bien de grands projets structurants pour le territoire de l'Ouest francilien. ■

UNE COMMANDE PUBLIQUE UNIFIÉE

La création d'un service interdépartemental de la commande publique a permis de mettre en œuvre une politique d'achat unifiée.

Objectifs : réaliser d'importantes économies d'échelle à court terme, et offrir une meilleure lisibilité pour les acteurs économiques.

Alors que le montant annuel des achats des deux Départements atteint près de 500 millions d'euros, une convention de partenariat signée pour l'achat de véhicules en 2016 avait, par exemple, permis des économies d'échelle de 1,8 million d'euros.

UN PORTAIL CITOYEN COMMUN

Plus de fluidité, plus d'innovation pour plus d'efficacité, c'est ce que proposent les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines à leurs usagers en lançant **www.78-92.fr**.

Ce site commun dédié aux aides et services proposera de retrouver, en un simple clic, une présentation synthétique de chaque dispositif (près de 250 au total) mis à disposition des usagers, avec les liens utiles pour en bénéficier.



UN DÉPARTEMENT **PLUS VERT**

Parce qu'il concentre toutes les problématiques de l'Île-de-France à l'échelon d'un Département, le projet de fusion permet de mieux répondre aux impératifs de développement durable.

Premier enjeu : la préservation, l'extension et la valorisation des espaces naturels et forestiers, soit un tiers du territoire du Département fusionné : ces espaces de respiration sont indispensables à la qualité de vie des habitants. Avec sa capacité d'investissement renforcée, le nouveau Département pourra agir massivement pour réguler l'urbanisation, freiner la consommation de terres agricoles et ralentir l'artificialisation des sols.

La fusion est aussi l'occasion d'accompagner un monde agricole en pleine transformation de son modèle économique qui tend vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et vers une diversification des activités, retissant un lien avec le local (circuits courts, vente directe, agro-tourisme, etc.). ■

LE BOIS DE CONSTRUCTION, UN ENJEU LOCAL

Dans le cadre de sa « stratégie nature », le nouveau Département pourrait encourager davantage l'exploitation de la ressource bois. Une des pistes serait de la transformer localement en créant une scierie pour le territoire du futur Département. Cette politique pourrait contribuer au développement de la filière bois construction francilienne. Le Département des Yvelines avait soutenu, dès 2012, la création de la Fabrique 21, le premier parc d'activités francilien dédié à l'écoconstruction localisé à Carrières-sous-Poissy et les Hauts-de-Seine accueillent le premier campus tertiaire entièrement réalisé en bois sur le site des anciennes Papeteries de Nanterre.

BIODIF, UN OPÉRATEUR DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

Yvelines et Hauts-de-Seine ont créé un nouvel opérateur public qui intervient auprès des collectivités et des maîtres d'ouvrage pour réduire et compenser l'impact des grands projets d'aménagement sur les milieux naturels par la restauration d'autres milieux naturels abandonnés, permettant ainsi à ces derniers de retrouver leur biodiversité, conformément aux exigences de la loi de 2016.



UN DÉPARTEMENT GARANT DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le nouveau Département restera une collectivité de proximité mais sera doté de la capacité budgétaire nécessaire afin de proposer davantage de services aux habitants, et de favoriser l'accès à l'éducation, à la culture et aux soins.

La fusion permet de renforcer l'intervention des deux collectivités en matière de gestion des collèges et d'éducation avec notamment le développement d'actions nouvelles. Tous les dispositifs mis en œuvre visent à renforcer le dynamisme de tout le territoire, au bénéfice de tous les habitants, sans distinction aucune.

Ainsi, dès la rentrée scolaire 2020/2021, à l'instar de ce qui existe dans les Hauts-de-Seine, le Département des Yvelines va adopter le Pass+, une aide financière pour la pratique d'activités sportives ou culturelles sous la forme de porte-monnaie électroniques à destination des jeunes de 10 à 18 ans.

Outre les aides financières pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives, le dispositif propose des bons plans (invitations, réductions...) pour les collégiens et leurs familles ainsi que du soutien scolaire.

Autre exemple concret de la fusion, les deux Départements organisent chaque année une visite « culturelle et citoyenne » pour 5 000 collégiens au château de Versailles, ouvert pour eux seuls le temps d'une journée.

Autre jalon du rapprochement de leurs politiques éducatives, l'adoption commune de Qwant School sur tous les équipements numériques des 215 collèges de l'Ouest francilien. Ce moteur de recherche a pour spécificité le filtrage des contenus violents et pornographiques et la mise en avant de contenus éducatifs et d'actualités choisies pour les enfants. ■

TOURISME : UN PASS MALIN POUR LES FAMILLES

L'attractivité de l'Ouest francilien passe par la mise en valeur et le développement de ses richesses culturelles et touristiques. Yvelines et Hauts-de-Seine ont déjà adopté une stratégie commune en la matière pour la période 2017/2022. Mais le territoire est aussi un formidable espace de loisirs et de culture pour les habitants eux-mêmes : créé dans les Yvelines, le Pass Malin, un coupon téléchargeable ou disponible dans les Offices de Tourisme, sera étendu en 2020 aux Hauts-de-Seine. Il garantit un minimum de 15 % de réduction dans les sites touristiques majeurs des deux départements pour tous les habitants et leurs familles

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Un Département plus puissant pourra aussi agir davantage contre la désertification médicale. Le territoire des Yvelines est particulièrement concerné avec un réseau de vingt maisons médicales en cours de réalisation, en partenariat avec les professionnels de santé et les communes.



LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND PARIS

La solidarité entre les territoires en développement et territoires en difficulté, entre territoires « riches » et défavorisés, entre villes et campagnes est au cœur du projet de fusion.

La Métropole du Grand Paris perpétue un modèle de « banlieue servante » qui n'aurait vocation qu'à accueillir les activités et équipements les moins valorisés et les plus sources de nuisances dont a besoin la ville-centre.

Or, l'Ouest francilien comporte des zones de haute densité, très urbanisées, bien équipées, riches en emplois qualifiés mais aussi des zones résidentielles, moins denses et souvent mal connectées aux bassins d'emplois dont elles dépendent.

Il dispose aussi d'un vaste espace rural où les habitants, moins nombreux, déplorent la disparition des services publics et de santé, et de vastes quartiers urbains mal conçus et isolés, où règnent l'inégalité des chances et l'absence de mixité sociale. La fusion des

Yvelines et des Hauts-de-Seine veut tisser des solidarités entre ces différents territoires métropolitains qui restent, quelles que soient les organisations administratives, engagés dans un devenir commun. Cette démarche prend ainsi le contrepied total de la Métropole du Grand Paris, actuellement limitée à la Petite Couronne, qui perpétue le vieux schéma de croissance parisien et voit la ville-centre annexer successivement - et exclusivement ! - les territoires économiquement intéressants. La fusion des Yvelines et des Hauts-de-Seine favorisera, de fait, l'interaction entre les territoires bénéficiant des dynamiques de métropolisation et ceux qui vont avoir encore plus besoin de mécanismes de solidarité métropolitaine et de redistribution.. ■

LA VILLE AUTREMENT

Les deux Départements ont créé la société d'économie mixte Citallios, un outil d'aménagement interdépartemental dont la première mission est de promouvoir un développement équilibré du territoire.

SYNERGIE NUMÉRIQUE

L'adhésion en novembre dernier du Département des Hauts-de-Seine au syndicat mixte Seine et Yvelines Numériques, dont le Département des Yvelines était déjà membre, va permettre de renforcer la pertinence de nouveaux projets communs de type « SmartCity », thématique sur laquelle les deux Départements souhaitent pouvoir proposer des solutions en matière de patrimoine, d'environnement ou de mobilité. Il s'agit de se doter des outils permettant de piloter et de gérer avec une efficacité renforcée les territoires, tout en partageant des données et des informations avec le citoyen au cœur de son quotidien.



RENFORCER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

La fusion est l'occasion de développer le maillage des réseaux structurants et de proximité, et d'encourager l'avènement de nouvelles mobilités.

Après la réalisation de la ligne de tramway T6 Châtillon-Viroflay, pour laquelle les deux collectivités étaient maîtres d'ouvrage sur leurs territoires respectifs, Yvelines et Hauts-de-Seine entendent profiter de leur fusion pour améliorer la desserte de l'Ouest francilien. Le prolongement à l'Ouest du RER E Eole va dans ce sens. D'abord parce qu'en reliant Paris La Défense à Mantes-La Jolie en 35 minutes d'ici 2024, il va permettre de rapprocher les Yvelinois de la vallée de Seine des grands bassins d'emploi. Ensuite, parce que la construction de nouveaux pôles gares va assurer le développement d'équipements intermodaux favorisant un meilleur maillage du territoire, plus proche des besoins des habitants, comme les liaisons en véhicules autonomes, le soutien au covoiturage ou le renforcement de pistes cyclables, y compris en milieu rural. ■

INVENTER LE VÉHICULE DU FUTUR

Né d'une collaboration inédite entre industriels, établissements de recherche et institutionnels, l'Institut Vedecom est la pierre angulaire du *cluster* d'excellence mondiale dédié aux mobilités innovantes. Implanté sur le plateau de Versailles-Satory, au cœur du premier département automobile français, il travaille notamment sur l'avènement du véhicule autonome. À la fois campus de R&D, pôle de formation et centre de soutien au développement des PME, Vedecom bénéficie d'un investissement du Département des Yvelines sans équivalent, à hauteur de 20 M€ sur 10 ans.



ACCENTUER LES SOLIDARITÉS PAR L'INNOVATION

Yvelines et Hauts-de-Seine ont adopté un schéma interdépartemental d'organisation sociale et médico-sociale. Outre la cohérence des politiques mises en œuvre, il s'agit de proposer des réponses innovantes en matière d'autonomie, d'insertion ou de petite enfance. La preuve en actes.

Troubles du spectre autistique : un projet interdépartemental

Dès le début de l'année 2021, le foyer d'accueil médicalisé de Bécheville accueillera ses premiers patients : des adultes atteints de troubles psychiques ou du spectre autistique. Le futur complexe, implanté aux Mureaux, offrira 66 places au public autiste et 50 aux patients atteints de troubles psychiques. Il devrait générer 250 emplois directs. Il s'inscrit dans un projet de plateforme interdépartementale comprenant un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés de 42 places (ouvert depuis décembre 2018), auquel s'ajoutent, depuis janvier, deux pôles de compétences et prestations externalisées (PCPE), accompagnant de manière transitoire des enfants, adolescents et adultes sans solution pérenne. Soit 30,7 millions d'euros investis au total pour 158 nouvelles places d'accueil durables. Enfin une réponse apportée à des familles qui n'avaient jusqu'ici d'autre solution que de s'orienter vers la Belgique.... ■



100% de dépistage en maternelle

En rendant le dépistage systématique pour tous les enfants de moyenne section, Yvelines et Hauts-de-Seine veulent repérer au plus tôt les fragilités pouvant affecter les apprentissages de l'enfant. Objectif : ne passer à côté d'aucun problème pour que les enfants entrent en CP en ayant tous leurs acquis. Le nouveau protocole prévoit l'intervention dans chaque école d'un binôme, constitué d'un puériculteur et d'un auxiliaire de puériculture. Ils assurent un contrôle du développement physique, psychomoteur et affectif de l'enfant. Dès la petite section, le dépistage des troubles visuels est par ailleurs confié à une association d'orthoptistes. Quarante mille écoliers, 22 000 dans les Hauts-de-Seine et 18 000 dans les Yvelines, sont concernés. ■

UN EMPLOI DE PROXIMITÉ EN UN CLIC

Yvelines et Hauts-de-Seine ont lancé au printemps dernier Job 78-Job 92, deux sites pour une plateforme commune, afin d'accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA. La recherche d'emploi peut en effet être effectuée sur les deux territoires.

La création d'un profil donne accès à une série de services : consultation d'offres, candidatures spontanées, messagerie sécurisée, *chat*, agenda des manifestations dans le domaine de l'emploi... Autre originalité : la géolocalisation des offres.

Les employeurs bénéficient de cette même simplicité d'utilisation et d'un accès gratuit. Les deux Départements se sont fixés pour objectif de permettre à 60 % des bénéficiaires du RSA inscrits dans un parcours d'emploi de retrouver une activité en l'espace d'un an. ■

www.job92.fr et www.job78.fr

UNE PREMIÈRE AGENCE INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'INSERTION

Les deux Départements ont mis en place le premier groupement d'intérêt public interdépartemental de l'insertion, 'ActivitY'. La nouvelle structure aura pour mission de réduire la précarité et pallier les difficultés de recrutement des entreprises de l'Ouest de l'Île-de-France en renforçant l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi, en construisant une offre de formation qualifiante et professionnalisante, et en développant des relations avec les partenaires économiques des deux territoires.



REDYNAMISER LES TERRITOIRES FRAGILES

La métropolisation, parce qu'elle concentre les richesses au centre de la région parisienne, conduit à des bouleversements dans les territoires franciliens et accentue les difficultés de ceux qui sont les plus éloignés de la capitale.

L'Ouest francilien est concerné par ce mouvement de fragilisation qui touche certains de ses territoires. L'espace rural connaît, depuis plusieurs décennies, une évolution profonde de son peuplement et des besoins croissants d'équipements et de services. C'est pourquoi les Yvelines ont accentué leur soutien financier aux projets des communes rurales (contrat rural Yvelines +). Les deux départements comptent aussi 43 quartiers de la politique de la ville qui logent près de 7 % de la population totale. Ces quartiers rassemblent les familles les plus pauvres et leur requalification urbaine est aujourd'hui ralentie dans l'attente des engagements financiers de l'État. Enfin, de très nombreuses communes sont confrontées au déclin de leur centre-ville ou de leur centre-bourg : fermetures de commerces, départ des habitants, dégradation des espaces publics, difficultés croissantes de circulation et de stationnement, etc. Ces quartiers au cœur de la vie des villes et des villages feront l'objet d'une attention spécifique du Département fusionné. Fondée sur la solidarité entre territoires en développement et territoires fragilisés, la fusion des deux Départements permettra d'apporter à ces territoires un soutien plus puissant qu'aujourd'hui. ■

BUS SANTÉ FEMMES

HAUTS-DE-SEINE • YVELINES

LE PREMIER BUS « SANTÉ FEMMES »

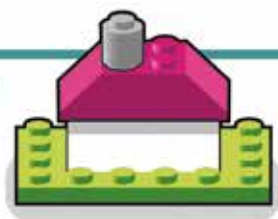
Ce dispositif unique en France permet aux femmes vulnérables de rencontrer gratuitement et sans rendez-vous une équipe de professionnels (médecins, avocats, psychologues...) pour répondre à des besoins spécifiques : prévention santé (contraception et médecine générale), dépistages (auditif, visuel, cholestérol et diabète), entretiens psychologiques, prévention des violences faites aux femmes, accès aux droits, sécurité, accompagnement de la vie quotidienne. Le bus, qui circulera dans les communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, vient compléter la palette d'actions interdépartementales.



DEUX DÉPARTEMENTS FUSIONNELS

**2/3 DES ACTIFS HABITENT ET TRAVAILLENT
DANS L'OUEST FRANCILIEN (78+92)**

C'est une situation unique en Île-de-France à cette échelle de territoire.



SUR LES

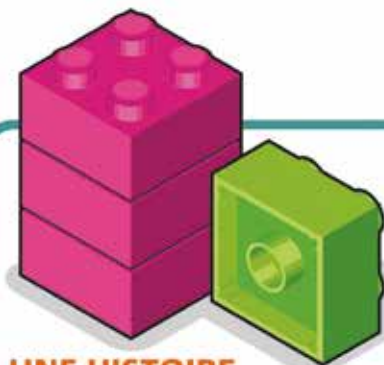
900 000
HABITANTS

105 000
ACTIFS



Vers le 92

Vers le 78



**UNE HISTOIRE
COMMUNE**

Les deux départements n'ont été séparés qu'en 1967. Il y a 50 ans, la réforme territoriale a réorganisé les contours des départements franciliens.

8 600
ÉTUDIANTS

UN ÉQUILIBRE RÉSIDENTIEL ET ÉCONOMIQUE EXCEPTIONNEL

1 emploi local pour 1 actif résident, un équilibre unique en Île-de-France à cette échelle de territoire.



1.48
MILLION D'EMPLOIS

soit **25%** de l'emploi d'Île-de-France.

INDICE DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI

(nombre d'emplois du territoire pour 100 actifs résidents)

54



France

104



Île de France

107



Ouest francilien



COHÉRENCE INDUSTRIELLE

L'exemple avec l'automobile : **85%** des effectifs de la filière en Île-de-France et **67%** des effectifs nationaux



36 000
ACTIFS

LES HAUTS-DE-SEINE :
1^{ER} LIEU D'EMPLOI
DES ACTIFS YVELINOIS
(hors Yvelines)



3 100
ÉTUDIANTS

JOB78 / JOB92

Trouvons ensemble votre emploi



UN SEUL TERRITOIRE POUR L'EMPLOI

Deux sites, une plateforme dédiée aux bénéficiaires du RSA et aux recruteurs.

service gratuit • recherche dynamique • matching* de profils • géolocalisation • messagerie sécurisée

Pour en savoir plus : www.job78.fr / www.job92.fr



Yvelines • Hauts-de-Seine

[#DépartementSolidaire](#) • [#UnTerritoirepourEmploi](#)

* association

